

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

CABINET DU MINISTRE

18 . 000-1 /MINESUP/CAB/be

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

Yaoundé, le 10 janvier 2018

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Chancelier des Ordres Académiques, informe la communauté nationale et internationale que, sur très hautes instructions de Son Excellence Paul BIYA , Président de la République, Chef de l'Etat (Lettre No B1109/b/SG/PRC adressée au ministre de l'Enseignement Supérieur le 10 janvier 2018), la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de Garoua et l'Ecole Normale Supérieure de Bertoua seront fonctionnelles dès l'année académique 2017-2018. Le Chef de l'Etat a autorisé le recrutement de 85 étudiants à la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de Garoua et de 250 élèves à l'Ecole Normale Supérieure de Bertoua.

En vue de la mise en oeuvre diligente des très hautes directives du Chef de l'Etat, le Ministre de l'Enseignement Supérieur porte à la connaissance des candidats potentiels que le concours d'entrée à la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de Garoua aura lieu le 28 janvier 2018 et celui de l'Ecole Normale Supérieure de Bertoua sera organisé respectivement le 30 janvier 2018 pour le premier cycle et 31 janvier 2018 pour le second cycle .

Les modalités pratiques de ces deux concours sont publiées dans le site web du ministère de l'Enseignement Supérieur (www.minesup.gov.cm) et dans le site web de l'Université de Ngaoundéré à laquelle sont rattachés les deux Etablissements sus-visés (www.unregistration.univ-ndere.cm)

La rentrée académique des deux Etablissements aura lieu en février 2018.



Pr Jacque FAME NDONGO

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

CABINET DU MINISTRE

18 . 000-1 /MINESUP/CAB/be

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

Yaoundé, le 10 janvier 2018

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Chancelier des Ordres Académiques, informe la communauté nationale et internationale que, sur très hautes instructions de Son Excellence Paul BIYA , Président de la République, Chef de l'Etat (Lettre No B1109/b/SG/PRC adressée au ministre de l'Enseignement Supérieur le 10 janvier 2018), la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de Garoua et l'Ecole Normale Supérieure de Bertoua seront fonctionnelles dès l'année académique 2017-2018. Le Chef de l'Etat a autorisé le recrutement de 85 étudiants à la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de Garoua et de 250 élèves à l'Ecole Normale Supérieure de Bertoua.

En vue de la mise en oeuvre diligente des très hautes directives du Chef de l'Etat, le Ministre de l'Enseignement Supérieur porte à la connaissance des candidats potentiels que le concours d'entrée à la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de Garoua aura lieu le 28 janvier 2018 et celui de l'Ecole Normale Supérieure de Bertoua sera organisé respectivement le 30 janvier 2018 pour le premier cycle et 31 janvier 2018 pour le second cycle .

Les modalités pratiques de ces deux concours sont publiées dans le site web du ministère de l'Enseignement Supérieur (www.minesup.gov.cm) et dans le site web de l'Université de Ngaoundéré à laquelle sont rattachés les deux Etablissements sus-visés (www.unregistration.univ-ndere.cm)

La rentrée académique des deux Etablissements aura lieu en février 2018.



Pr Jacque FAME NDONGO